





## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	4
1. Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités .....	5
1.1. Activités liées à la mission générale de l'organisation.....	8
1.2. Vision de l'organisation.....	8
2. Comité de travail responsable du plan d'action et consultation de personnes handicapées et de leurs représentants .....	9
3. Identification des obstacles priorités et des mesures correctives retenues pour 2022-2023 .....	11
4. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation .....	26
ACRONYMES.....	27

## INTRODUCTION

Afin de mieux cerner certains enjeux du plan d'action du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches à l'égard des personnes handicapées, il importe de rappeler les obligations légales inscrites à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1), qui requièrent une réponse de l'organisation. Ces obligations, selon les articles de cette loi, sont les suivantes :

Chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants devait adopter, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte, en outre, tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

Les ministères, les organismes publics et les municipalités doivent tenir compte, dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de l'accessibilité aux personnes handicapées.

En complément de la loi, certaines politiques gouvernementales ont été adoptées, et le CISSS de Chaudière-Appalaches se doit de les respecter, soit la politique gouvernementale à part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité et la Politique gouvernementale sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

Le présent plan d'action s'inscrit en continuité des plans précédents. Il se décline en huit volets et poursuit l'objectif de réduire les obstacles physiques et sociaux en matière d'accès à l'égalité en emploi, à l'information et aux services offerts aux personnes handicapées. Tout comme le plan 2021-2022, il comporte un volet axé sur les mesures retenues par l'établissement afin de favoriser l'intégration sociale, professionnelle et communautaire des personnes présentant une déficience.

Le contexte actuel de pandémie a forcé l'établissement à restreindre le nombre d'objectifs et de mesures correctives retenues au plan et influence de manière significative le temps requis pour une pleine réalisation des objectifs visés. De plus, l'établissement a intégré au plan un objectif relié spécifiquement au contexte de pandémie. Cet objectif vise à prévenir le déconditionnement des personnes vulnérables, particulièrement celles ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme et celles ayant une problématique de santé physique, en cohérence avec le plan d'action ministériel COVID-19.

## 1. Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités

Le 1<sup>er</sup> avril 2015, le CISSS de Chaudière-Appalaches a été créé à la suite de la fusion de neuf établissements publics et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (ASSS-12).

Bordée par le fleuve Saint-Laurent, délimitée à l'est par la région du Bas-Saint-Laurent, à l'ouest par les régions de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, et partageant au sud sa frontière avec les États-Unis, la région de Chaudière-Appalaches englobe les anciens réseaux locaux de services : Alphonse-Desjardins, Beauce, Etchemins, Thetford et Montmagny-L'Islet. D'une superficie totale de 15 079 km<sup>2</sup>, la région est découpée en 136 municipalités, regroupées en dix municipalités régionales de comté (MRC). Chaudière-Appalaches compte 426 130 habitants et regroupe 5,1 % de la population du Québec, la plaçant au huitième rang des régions socio-sanitaires.

Le siège social du CISSS de Chaudière-Appalaches est situé à Sainte-Marie et comprend près d'une centaine d'installations réparties dans 136 municipalités, dont les villes de Lévis, Saint-Georges, Sainte-Marie, Montmagny et Thetford Mines. Plus de 12 000 employés, dont 48 personnes handicapées, 400 gestionnaires et 800 médecins y travaillent au quotidien, en plus des 2700 stagiaires, de milliers de bénévoles et de chercheurs. Le CISSS de Chaudière-Appalaches regroupe :

- 4 hôpitaux;
- 29 centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) dont 5 CHSLD privés conventionnés;
- 26 CLSC;
- 1 maison de naissance;
- 2 groupes de médecine de famille universitaire (GMF-U);
- 21 groupes de médecine de famille (GMF);
- Près d'une cinquantaine d'installations adaptées à des besoins spécifiques : services spécialisés en jeunesse, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, déficience physique, dépendance et services pour aînés;
- 1 centre de recherche.

Les installations du CISSS de Chaudière-Appalaches sont réparties comme suit :

<b>SECTEUR ALPHONSE-DESJARDINS</b>	
Bureau administratif de la Concorde – 960	CHSLD de Saint-Gervais
Bureau administratif de la Concorde – 975	CHSLD de Saint-Isidore
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme Desjardins-Est	CHSLD de Saint-Raphaël
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme de Saint-Romuald	CHSLD de Saint-Sylvestre
Centre d'activités de jour et services externes de Sainte-Claire	CHSLD et centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme de Saint-Apollinaire
Centre d'activités de jour et services externes de Sainte-Marie	CLSC d'Armagh
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme de Saint-Flavien	CLSC de Saint-Lazare-de-Bellechasse
Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Saint-Romuald	CLSC et centre de services externes pour les aînés de Laurier-Station

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Lévis	CLSC et CHSLD de Sainte-Marie
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et spectre de l'autisme de Laurier-Station	CLSC et groupe de médecine de famille universitaire de Lévis (Saint-Romuald)
Centre de réadaptation en déficience physique de Charny	Couvent Saint-Damien-de-Buckland
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Lévis	Édifice Vincent-Chagnon
Centre de services ambulatoires de Lévis	Entrepôt Saint-Romuald (Installation temporaire)
Centre de services ambulatoires en pédopsychiatrie de Lévis	Entrepôt Lévis (Veylin-DDR)
Centre de services ambulatoires en santé mentale de Lévis	Entrepôt Wilfrid-Carrier
Centre de services externes pour les aînés de Saint-Romuald	Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Sainte-Marie
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Lévis	Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Saint-Romuald
Centre multiservices de santé et de services sociaux Monseigneur-Bourget	Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation Vincent-Chagnon
Centre multiservices de santé et de services sociaux Paul-Gilbert	Hôtel-Dieu de Lévis
CHSLD de Saint-Anselme	Maison Dessercom
CHSLD de Sainte-Claire	Maison de Naissance Mimosa
CHSLD de Sainte-Croix	Résidence à assistance continue jumelé de Saint-Romuald
CHSLD de Sainte-Hénédine	Résidence à assistance continue Covid-19 de Charny (Installation temporaire)
CHSLD de Saint-Flavien	Santé au travail de Saint-Jean-Chrysostome
<b>SECTEUR BEAUCE ET ETCHEMINS</b>	
Buanderie de Beauceville	CLSC de Saint-Joseph de Beauce
Centre d'activités de jour de Saint-Georges	CLSC et CHSLD de Saint-Prosper
Centre d'activités de jour de Saint-Prosper	Groupe de médecine de famille universitaire de Sainte-Justine
Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Saint-Joseph-de-Beauce	Hôpital de Saint-Georges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Lac-Etchemin	Maison de la famille de Saint-Georges

Centre multiservices de santé et de services sociaux de Saint-Georges	Résidence à assistance continue 127 <sup>e</sup> Rue
CHSLD du Séminaire	Résidence à assistance continue jumelé de Saint-Georges
CHSLD Richard-Busque	Résidence de l'Émeraude
CLSC de La Guadeloupe	Résidences 315-321-323
CLSC Saint-Gédéon-de-Beauce	
<b>SECTEUR MONTMAGNY-L'ISLET</b>	
Centre d'activités de jour et services externes de L'Islet-sur-Mer	CLSC de Saint-Fabien-de-Panet
Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Montmagny	CLSC de Saint-Pamphile
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et spectre de l'autisme André-Wingen	CLSC et CHSLD de Montmagny
CHSLD de Cap-Saint-Ignace	CLSC et CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli
CHSLD de Sainte-Perpétue	Hôpital de Montmagny
CHSLD de Saint-Eugène	RAC 11 <sup>e</sup> Rue (DI)
CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet	RAC du Côteau
CLSC de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	
<b>THETFORD-MINES</b>	
Centre d'activités de jour Notre-Dame	CLSC d'Adstock
Centre multiservices de santé et de services sociaux Donat-Grenier	CLSC de Disraëli
CHSLD Denis-Marcotte	CLSC de Thetford Mines
CHSLD Lac-Noir	CLSC d'East-Broughton
CHSLD Marc-André-Jacques	Hôpital de Thetford Mines
CHSLD René-Lavoie	Santé au travail de Thetford Mines
CHSLD Saint-Alexandre	

## 1.1. Activités liées à la mission générale de l'organisation

Le CISS de Chaudière-Appalaches a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population de Chaudière-Appalaches en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique de la région. Ses responsabilités, telles que définies par le ministère de la Santé et des Services sociaux, sont les suivantes :

- Planifier, coordonner, organiser et offrir à la population de son territoire l'ensemble des services sociaux et de santé, selon les orientations et les directives ministérielles, et déterminer les mécanismes de coordination de ces derniers.
- Garantir une planification régionale des ressources humaines.
- Réaliser le suivi et la reddition de comptes auprès du MSSS en fonction de ses attentes.
- Assurer la prise en charge de l'ensemble de la population de son territoire, notamment les clientèles les plus vulnérables.
- Assurer une gestion de l'accès simplifié aux services.
- Établir des ententes et des modalités en précisant les responsabilités réciproques et complémentaires avec les partenaires de son réseau territorial de services (RTS) comme les médecins, les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale, les pharmacies et les autres ressources privées, ainsi qu'avec d'autres établissements du réseau.
- Intégrer les réseaux locaux de services (RLS) établis au profit du RTS.

Pour assurer une véritable intégration des services offerts à la population, le CISSS de Chaudière-Appalaches doit :

- Être au cœur d'un RTS;
- Assurer la prestation de soins et de services à la population de son territoire socio-sanitaire, incluant le volet santé publique;
- Assumer une responsabilité populationnelle envers la population de son territoire socio-sanitaire;
- Veiller à l'organisation des services et à leur complémentarité sur son territoire dans le cadre de ses multiples missions, (CLSC, hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée, centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, centre de réadaptation), et ce, en fonction des besoins de sa population et de ses réalités territoriales;
- Conclure des ententes avec les autres installations et les organisations partenaires de son RTS (centres hospitaliers universitaires, cliniques médicales, groupes de médecine de famille, cliniques réseau, organismes communautaires, pharmacies communautaires, partenaires externes, etc.).

## 1.2. Vision de l'organisation

Le CISSS de Chaudière-Appalaches place les usagers au cœur de la nouvelle organisation de service et les implique dans les décisions qui les concernent afin qu'ils vivent une expérience de soins et de services qui répond à leurs besoins. Il offre aux usagers des services performants et hautement intégrés qui assurent un parcours de soins et de services continus, de qualité et efficaces, ainsi qu'une facilité et une équité d'accès.

Pour ce faire, la collaboration entre tous les acteurs de l'organisation est hautement valorisée et se vit au quotidien. Pour réaliser pleinement sa mission et agir sur les déterminants de la santé, le CISSS de Chaudière-Appalaches mise sur des partenariats durables avec les divers acteurs de la communauté.

L'organisation assure l'amélioration continue de ses services, favorise et soutient les innovations émergentes du terrain, le partage des expertises et l'intégration des données probantes dans les pratiques.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches réalise sa mission en s'appuyant sur un personnel engagé, compétent et humain. En reconnaissant la valeur première des personnes qui composent l'organisation, il contribue par ses actions à favoriser leur santé et leur mieux-être.

## **2. Comité de travail responsable du plan d'action et consultation de personnes handicapées et de leurs représentants**

La démarche visant l'élaboration du plan 2022-2023 a été adaptée au contexte pandémique. Ainsi, le plan découle d'une consultation réalisée auprès d'acteurs concernés, notamment de personnes ayant un handicap ou leur représentant, afin d'identifier les principaux objectifs. Diverses modalités de consultation ont été utilisées, par exemple, des consultations individuelles, des comités de travail, des groupes d'échange entre la direction DPDAR et des usagers ou parents d'enfants autistes ou ayant une déficience :

Monsieur Guillaume Allard, chef de service, Mesures d'urgence et des stationnements, Direction des services techniques

Monsieur Bruno Beaulieu, coordonnateur de services, Entretien et fonctionnement des bâtiments, Direction des services techniques

Mme Annie Bernier, coordonnatrice du Comité des usagers DI-TSA et du Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CUCI)

Madame Valérie Bouffard, technicienne en bâtiment, Service de planification et gestion de projets immobiliers, Direction des services techniques

Monsieur Martin Fortin, chef de service, Service de planification et gestion de projets immobiliers – Secteur sud (Beauce, Etchemins, Thetford), Direction des services techniques

Madame Karine Fournier, technicienne en bâtiment, Service de planification et gestion de projets immobiliers – Secteur nord, Direction des services techniques

Madame Alexia Grenier, technicienne en bâtiment, Service de planification et gestion de projets immobiliers, Direction des services techniques

Madame Isabelle Guillemette, agente de la gestion du personnel, Service de l'attraction de talents e dotation interne, Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Monsieur Stéphane Landry, coordonnateur de services, Sécurité, mesures d'urgence, gestion des espaces et stationnements, Direction des services techniques

Madame Claudine Lelièvre, coordonnatrice professionnelle, Programme déficience visuelle, Direction des programmes en déficience, autisme et réadaptation

Monsieur Jacques Lupien, spécialiste aux activités cliniques – chargé de projet, Activités socioprofessionnelles, Direction des programmes en déficience, autisme et réadaptation

Madame Caroline Marcoux, conseillère en communication, Service des communications et des relations publiques, Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Monsieur Sébastien Pouliot, coordonnateur des sites de vaccination, sites de masse, Direction générale – Vaccination COVID-19

Madame Audrey Robitaille, coordonnatrice en réadaptation, clientèle déficience physique adulte, Direction des programmes en déficience, autisme et réadaptation et coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes âgées

Mme Valérie Roy, coordonnatrice clinico-administrative, secteur Desjardins-Chutes-Chaudière, Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

Mme Josée Soucy, Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Mme Anne Tardif, coordonnatrice de services, Hygiène et salubrité, Direction des services techniques

Mme Mylène Trudel, agente de la gestion du personnel, Service de l'attraction de talents e dotation interne, Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

**La personne responsable du plan d'action est :**

Monsieur Richard Penney  
Directeur des programmes en déficience, autisme et réadaptation  
Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches  
55, rue du Mont-Marie  
Lévis (Québec) G6V 0B8  
Téléphone : 418 833-3218, poste 1101  
Télécopieur : 418 833-9849  
Courriel : [richard\\_penney@ssss.gouv.qc.ca](mailto:richard_penney@ssss.gouv.qc.ca)

### 3. Identification des obstacles priorités et des mesures correctives retenues pour 2022-2023

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
<b>1. APPROPRIATION DE L'APPROCHE INCLUSIVE</b>						
1.1. Les personnes handicapées rencontrent des difficultés d'accès aux lieux, aux équipements et aux modes de dispensation des services.	<p>Concevoir et organiser l'environnement ainsi que l'organisation des services sans obstacle, accessibles et répondant aux besoins de tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche inclusive dès la conception du service ou lieu;</li> <li>• Approche adaptative ou corrective pour les services en place.</li> </ul> <p>Impliquer des usagers partenaires lors de la planification, l'acquisition d'équipements ou la mise en œuvre de projets d'aménagement ou de réaménagement.</p>	<p>Formaliser l'engagement du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'égard d'un milieu inclusif dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration des politiques cliniques ou administratives;</li> <li>• Les formulaires de planification des projets organisationnels (cibles : bureau de projets, PCEM, PCENM, PCFI, PMO).</li> <li>• La représentativité des personnes handicapées au bureau d'expérience-usager.</li> </ul> <p>Les nouveaux devis, en impliquant des usagers partenaires lors de la planification d'acquisition d'équipements ou de projets d'aménagement ou de réaménagement.</p>	<p>Plan d'action présenté au Comité de direction et adopté par le conseil d'administration du CISSS de Chaudière-Appalaches</p> <p>Plan d'action adopté diffusé sur l'intranet et le site web.</p> <p>Nombre d'usagers partenaires impliqués dans le but d'améliorer l'accessibilité aux lieux, aux équipements et aux services.</p>	Comité de direction, Richard Penney et Audrey Robitaille	En continu	L'engagement du CISSS de Chaudière-Appalaches se traduit également par l'identification de cibles prioritaires au présent plan d'action, présentées aux sections suivantes;

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
		<p>Sensibiliser les gestionnaires à l'expérience-usager des personnes ayant une limitation et à l'approche inclusive. Présentation du plan d'action à l'égard des personnes handicapées aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de gestion élargi DPDAR;</li> <li>• Comité de direction du CISSS de Chaudière-Appalaches.</li> </ul>	<p>Plan d'action présenté au Comité de direction et adopté par le conseil d'administration.</p> <p>Plan d'action adopté diffusé sur l'intranet et le site web.</p> <p>Présentation du plan d'action au sein des différentes directions.</p>	DGAPSR et l'ensemble des directions	En continu	
<b>2. ACCUEIL/ACCÈS ET MOYENS DE COMMUNICATION</b>						
2.1. Dans les salles d'attente, lors de consultation ou d'hospitalisation, certains usagers présentant une déficience (auditive, visuelle, trouble de la parole ou du langage) ont de la difficulté à se faire comprendre ou à entendre messages diffusés par intercom ou par téléviseur.	Mettre en place des systèmes de communication adaptés.	Dans le cadre de la révision de devis techniques, considérer la mise en place d'installations similaires à celle qui est utilisée à la réception du CLSC de Lévis (système visuel).		DPDAR, Audrey Robitaille DRI, Martin Ouellet DSM DST, Martin Fortin	En continu	<b>Suspendu en raison du contexte pandémique</b> Projet en cours d'expérimentation au Centre régional intégré de cancérologie (CRIC) : L'appel-usager, avec utilisation d'un jeton vibrant ou d'un téléavertisseur, pour informer l'utilisateur qu'il est attendu en consultation. En attente de résultats qui permettront d'orienter les actions futures.
	Adapter les interventions du personnel.	Former les réceptionnistes et le personnel concerné par l'accueil de la clientèle aux besoins spécifiques	Lien disponible pour le personnel.	DPDAR, Audrey Robitaille DSM	En continu, vu le mouvement de personnel	

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
		<p>de communication des personnes handicapées (inclure les agents de sécurité à l'entrée des hôpitaux) :</p> <p>Autoformation « Mieux accueillir les personnes handicapées. » disponible en ligne, sur le site Web de l'OPHQ intégré au processus d'accueil des nouveaux employés concernés par l'accueil-réception.</p>				
<b>3. ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS AU PUBLIC (ART. 26.5, P. 17)</b>						
<p><b>3.1</b> L'accès à l'information portant sur les divers programmes et services offerts par l'établissement peut représenter un défi pour certaines personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience (auditive, visuelle, trouble de la parole ou du langage).</p>	<p>Permettre à l'ensemble des usagers d'avoir accès facilement à l'information sur les services offerts par l'établissement, notamment pour les personnes présentant une déficience.</p> <p>Tenir compte des standards d'accessibilité au fur et à mesure de la production et de la publication de nouveaux documents multimédias publiés sur le site internet.</p>	<p>Déposer des guides et dépliants au contenu simplifié et accessible pour faciliter la compréhension des programmes et services.</p> <p>Poursuivre le dépôt de documents adaptés conformes aux standards. Impliquer des usagers pour assurer la réponse à leurs besoins.</p> <p>Impliquer les</p>	<p>Présence de cadres de référence sur les services offerts et de dépliants explicatifs portant sur les programmes et services offerts sur le site Web.</p> <p>Formulaires PDF interactifs disponibles.</p> <p>Formulaires utilisables avec lecteur d'écran.</p> <p>Capsules vidéos comportant des sous-</p>	<p>DPDAR DRHCAJ</p>	<p>En continu</p>	<p>Dans le cadre des travaux de révision de la gamme de services destinés aux personnes ayant une déficience ou un TSA, la DPDAR prévoit la participation d'usagers partenaires au comité stratégique et aux comités opérationnels. L'accès à l'information fait partie des priorités qui seront adressées avec l'implication des usagers partenaires.</p>

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
		professionnels de la DPDAR pour l'adaptation de documents et d'outils de communication. Impliquer des usagers partenaires dans l'élaboration des outils et le réaménagement du site internet.	titres.			
<b>4. EMPLOI – ACCÈS À L'ÉGALITÉ, INTÉGRATION ET MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES</b>						
4.1. Nombre limité de milieux de stages ou d'opportunités d'emploi au sein de l'organisation favorisant l'intégration des personnes ayant une déficience physique (DP), intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).	Faire du CISSS de Chaudière-Appalaches un employeur exemplaire en créant des opportunités de stages et de travail au sein de l'établissement.	Mettre en place un comité de travail impliquant la DRHCAJ et la DPDAR. Ce comité impliquera éventuellement les autres directions du CISSS de Chaudière-Appalaches ainsi que les partenaires syndicaux.	Nombre de personnes embauchées.	DPDAR DRHCAJ	Sept. 2022	Travaux commencés en 2020-2021. En raison de la pandémie, le comité de travail visant l'intégration à l'emploi au CISSS n'a pas démarré comme prévu. Il a débuté officiellement en septembre 2022. Un plan d'action est en élaboration, en collaboration avec la DRHCAJ.
	Sensibiliser les différentes directions à l'importance d'intégrer les personnes vivant avec un handicap.	Élaborer un plan d'action dans le cadre de la politique d'égalité à l'emploi, incluant :	Augmentation de 10% du nombre de stagiaires intégrés à l'organisation ayant une déficience	Collaboration de : DST DSM DSI DREU DHSAPA	Nov. 2022	
	Favoriser l'embauche de personnes présentant une déficience (physique ou intellectuelle) ou TSA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place d'un projet pilote à la DRHCAJ en collaboration avec la DPDAR.</li> <li>L'identification des</li> </ul>	Augmentation de 10% du nombre d'utilisateurs ayant bénéficié du projet.			
	Rendre accessible l'expertise-conseil des					



Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
		<p>réalisés à la salle de pilotage tactique de la DPDAR et à la salle stratégique de l'établissement.</p> <p>Faire connaître les projets réalisés afin de faire valoir leur portée autant pour la clientèle, les équipes, la population, ainsi que les directions concernées.</p> <p>Planifier des communications dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Semaine québécoise des personnes handicapées.</li> <li>• La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.</li> <li>• La Journée internationale des personnes handicapées.</li> </ul>	<p>Augmentation de 10 % du nombre de projets réalisés dans les directions du CISSS de Chaudière-Appalaches.</p> <p>Publications sur le site internet, page Facebook du CISSS de Chaudière-Appalaches, communications au personnel, reportages.</p>		<p>En continu</p> <p>Jun 2022</p> <p>Mars 2023</p> <p>Déc. 2022</p>	
<p>4.2. La démarche transition école-vie active (TÉVA) est bien implantée en Chaudière-Appalaches.</p>	<p>Assurer une activité socio-professionnelle lors de la fin de la scolarisation des jeunes de 21 ans et plus. Atteindre minimalement la</p>	<p>Poursuite des travaux de la Table des <i>coachs</i> TÉVA créée en 2019-2020 regroupant des conseillères pédagogiques</p>	<p>Atteinte de la cible ministérielle de 90 %.</p>	<p>DPDAR</p> <p>Collaboration des CSS</p>	<p>En continu</p>	<p>En raison du contexte pandémique, les travaux visant l'élaboration d'un sondage sur la satisfaction à l'égard de la démarche TÉVA ont été ralentis mais se poursuivront en 2022-2023.</p>

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
<p>Les jeunes présentant une déficience ou un TSA n'ont pas tous accès à une activité socio-professionnelle à la fin de leur scolarisation.</p>	<p>cible de 90 % fixée par le MSSS.</p> <p>Assurer la pérennité de la démarche TÉVA au sein de la région et prévoir des modalités de régulation du processus afin de bonifier la démarche localement et régionalement, dans une perspective d'amélioration continue.</p>	<p>des quatre centres de services scolaires (CSS) de la région Chaudière-Appalaches ainsi que des intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches.</p> <p>Élaboration d'un sondage s'adressant aux élèves et leur famille, aux intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches ainsi qu'au personnel des milieux scolaires afin de moduler et d'améliorer la démarche TÉVA en fonction des besoins des jeunes.</p> <p>Projet pilote en collaboration avec les CSS visant à soutenir l'intégration des jeunes ayant une déficience du langage.</p>	<p>Sondage disponible et diffusé aux acteurs concernés.</p> <p>Nombre de jeunes ayant bénéficié du projet.</p>		<p>Mars 2023</p> <p>Commencé en 2021, se poursuit en 2022-2023</p>	<p>Le projet pilote en collaboration avec le CSS des Navigateurs a été concluant pour les trois jeunes participants en 2021-2022. Le projet se poursuit et impliquera également le CSS de la Côte-du-Sud. Il est visé d'accompagner 10 jeunes en 2022-2023.</p>
<p><b>5. INTÉGRATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE</b></p>						
<p>5.1.L'intégration au marché du travail représente un défi pour plusieurs personnes présentant une déficience ou un TSA.</p>	<p>Offrir aux usagers présentant une déficience ou un TSA, notamment aux jeunes de 21 ans qui terminent leur scolarité, des opportunités d'être intégrés à la communauté,</p>	<p>Développer et maintenir de nouvelles places de type activités de jour, plateaux de travail ou stages.</p>	<p>Nombre de places additionnelles développées en activités de jour ou contributives (plateaux de travail et stages).</p>	<p>DPDAR</p>	<p>En continu</p>	

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
<p>Plusieurs n'auront pas le potentiel de réaliser une activité professionnelle sur le marché du travail régulier, certains devront intégrer des plateaux de travail adaptés ou auront besoin d'un soutien particulier. Pour d'autres, l'intégration sociale devra s'actualiser par la réalisation d'une activité socio-occupationnelle valorisante.</p>	<p>au moyen d'activités de jour valorisantes jour ou activités de préparation et soutien à l'intégration au travail.</p> <p>Offrir une programmation de services adaptée aux besoins de la clientèle présentant une déficience ou un trouble au spectre de l'autisme.</p>	<p>Intensifier l'offre de services actuelle liées aux activités socio-professionnelles et communautaires, en établissement et dans la communauté.</p> <p>Embauche d'un éducateur spécialisé dédié à l'intégration de la clientèle ayant une déficience physique afin d'adapter l'approche et les modalités en fonction de la réalité et des besoins spécifiques de cette clientèle</p> <p>Développer des plateaux de travail pour la clientèle ayant une déficience ou un TSA dans diverses installations du CISSS, notamment dans les CHSLD.</p> <p>Mise en œuvre d'un plateau technique extérieur, pour usagers de tous âges et tout type de déficience, au site du CRDP Charny. Ajout d'un assistant de réadaptation en soutien aux usagers et équipes cliniques.</p>	<p>Fréquentation de la clientèle (jours-présences).</p> <p>Nombre d'usagers ayant bénéficié du projet.</p> <p>Nombre d'usagers ayant bénéficié du projet.</p>	<p>DPDAR DHSAPA</p> <p>DPDAR DST Projet financé par la Fondation du CRDP</p>	<p>Déc. 2022</p> <p>Mars 2023</p> <p>Commencé en 2021-2022, à compléter à l'automne 2022</p>	

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
<p><b>5.2.</b> La pratique du sport présente de multiples bienfaits pour tous, tant sur le plan de la santé physique et psychologique que sur le plan de l'intégration sociale. La clientèle présentant une déficience ou un TSA fait face à de multiples défis d'accessibilité : barrières architecturales, difficultés de transport, offre de service peu développée et variable selon le territoire.</p>	<p>Encourager la pratique du sport chez la clientèle présentant une déficience ou un TSA.</p> <p>Développer et harmoniser l'offre de services sur le territoire de Chaudière-Appalaches.</p> <p>Favoriser l'intégration des personnes handicapées aux activités sportives existantes de leur milieu.</p> <p>Créer de nouvelles opportunités dans la communauté.</p> <p>Assurer l'accès à l'information à jour relative</p>	<p>Comité sport adapté : Promouvoir les bienfaits de la pratique du sport auprès des équipes de réadaptation et la communauté.</p> <p>Outiller les organismes communautaires dans l'intégration de la clientèle et le développement de nouvelles activités dans leurs territoires respectifs.</p> <p>Agir à titre d'experts-conseil pour soutenir la mise en place d'activités et d'initiation à un sport adapté dont le leadership est assuré par l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de Chaudière-Appalaches (ARLPH-CA).</p> <p>Poursuite du projet visant à favoriser l'accès à des activités aquatiques adaptées.</p> <p>Mise à jour du site internet.</p>	<p>Nombre d'activités de promotion ou d'initiation réalisées par le Comité sport adapté.</p>	<p>DPDAR, Audrey Robitaille</p> <p>Collaboration de l'ARLPH-CA</p> <p>DRHCAJ (service des communications)</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Déc. 2022</p> <p>En continu</p>	<p>Le Comité sport adapté, mené par la DPDAR, poursuit ses activités en collaboration avec les organismes communautaires.</p> <p>Toutefois, l'ARLPH-CA, qui est aussi membre de ce comité, prend davantage le leadership pour la mise en place d'activités d'initiation et le développement d'activités dans la communauté. Le Comité sport adapté assure le soutien nécessaire par l'implication d'intervenants de la DPDAR, en fonction de la clientèle visée et de l'expertise requise. Il participe activement à la diffusion de l'information et au recrutement de participants.</p> <p>La DPDAR assure la pérennité des collaborations avec l'ARLPH et le milieu communautaire ainsi que le suivi des objectifs identifiés dans le cadre des rencontres du Comité sport adapté.</p>

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
	aux activités adaptés ou milieux accessibles	Relayer à la clientèle et aux équipes cliniques les informations relatives aux diverses activités d'initiation ou aux nouvelles activités disponibles dans la région.				
<p><b>5.3.</b> Dans le contexte actuel de pandémie, les personnes ayant une déficience ou un TSA et celles ayant une problématique de santé physique sont à risque de déconditionnement; et pour la clientèle pédiatrique, de retard de développement. Ce déconditionnement sur le plan de la santé physique ou mentale entraîne des effets néfastes.</p>	<p>Prévenir le déconditionnement des personnes ayant une déficience ou un TSA ainsi que celles ayant une problématique de santé physique</p> <p>Informers les usagers, leurs proches, les cliniciens et les partenaires des stratégies visant la prévention du déconditionnement</p>	<p>Assurer la pérennité du plan d'action visant la prévention du déconditionnement déployé en janvier 2021.</p> <p>Assurer la diffusion régulière d'information aux équipes et partenaires.</p> <p>Poursuivre la distribution du code QR permettant aux usagers, partenaires et intervenants du réseau d'accéder facilement au module « Prévenir le déconditionnement et</p>	<p>Livrables intégrés au plan d'action spécifique à la prévention du déconditionnement.</p> <p>Disponibilité du code QR.</p>	<p>DPDAR, Émilie Moisan De Serres Comité composé de représentants de la DPDAR, d'usagers partenaires et de partenaires communautaires</p> <p>Collaboration de la DRHCAJ, Service des communications</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Déoulant d'une priorité du plan ministériel COVID-19, ce plan produit par la DPDAR comporte une quinzaine d'objectifs mettant à contribution les équipes cliniques de la DPDAR, en collaboration avec les usagers et leurs familles ainsi que les responsables de ressources d'hébergement et les partenaires communautaires.</p>

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
		améliorer sa condition » sur le site internet du CISSS de Chaudière-Appalaches.				
<b>6. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX, BIENS ET SERVICES</b>						
<p><b>6.1.</b> Les personnes handicapées rencontrent des difficultés d'accès aux installations, aux équipements et aux modes de dispensation des services.</p> <p>Par exemple, dans certaines installations, des salles de toilette ne sont pas adaptées, les commandes pour ascenseurs et les comptoirs d'accueil sont trop hauts pour les personnes en fauteuil roulant.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité des installations, des équipements et des services.</p> <p>Réduire les obstacles en relation avec les situations de handicap.</p> <p>Rendre accessible aux directions des services techniques et des ressources financières et de l'approvisionnement, l'expertise-conseil des professionnels de la réadaptation.</p>	<p>Réserver annuellement au PCFI, PCEM et PCENM un montant pour l'adaptation des services.</p> <p>Procéder en continuité aux adaptations et achats identifiés prioritaires pour 2021-2022 (réf. liste établie par la DST) :</p> <p>Ajout de la fonction vocale dans certains ascenseurs des hôpitaux, abaissement des commandes dans les ascenseurs, amélioration de l'accessibilité des toilettes, ajout de rampes d'accès et pentes dans les stationnements, etc.</p>	<p>Montant réservé au PCFI, PCEM et PCENM.</p> <p>Liste des adaptations requises et réalisées fournie par la DST.</p>	DST, Martin Fortin DRFA, Nicole Garant	En continu  Plan échelonné sur trois ans, 2019-2022	Une liste exhaustive est disponible en complément, référer au document Projet accès universel_mars 2022+ pour les projets à réaliser en 2022 et après, disponible en pièce jointe. En continu, la direction des services techniques assure un suivi rigoureux de cette liste.
<p><b>6.2.</b> Les personnes ayant une déficience physique et celles ayant une condition d'obésité morbide n'ont pas accès à un</p>	Offrir aux personnes ayant une déficience physique ou une condition d'obésité morbide l'accès à un service de répit et de convalescence complexe	Développement de places de répit et de convalescence complexe pour la clientèle ayant une déficience physique ou une condition d'obésité	<p>Nombre de places disponibles;</p> <p>Durée de séjour; fréquence des séjours;</p>	DPDAR Collaboration de la DST et de la DHSAPA	Mars 2023	<p>Projet commencé en 2021-2022. Les travaux se poursuivent en 2022-2023.</p> <p>Considérant que certains usagers requièrent des soins physiques plus complexes qui ne peuvent être répondus</p>

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
milieu de répit ou de convalescence complexe adapté à leur condition dans la région de Chaudière-Appalaches.	sécuritaire et adapté à leurs besoins.	<p>morbide dans les maisons alternatives</p> <p>Développement de places de répit pour les personnes ayant une déficience physique avec une composante comportementale</p> <p>Définir la trajectoire et le mécanisme d'accès à ces places.</p> <p>Mise à contribution de l'expertise des professionnels cliniques.</p>	Nombre de d'usagers bénéficiant des places annuellement.			<p>par les organismes communautaires, le MSSS a donné son approbation afin qu'un lit de répit soit dédié à la clientèle ayant une déficience physique dans les maisons alternatives de chacun des secteurs : Appalaches, Alphonse-Desjardins et éventuellement Montmagny-L'Islet.</p> <p>Les installations prévues dans les maisons permettront d'accueillir en répit ou en convalescence complexe les personnes présentant une condition d'obésité morbide.</p>
<b>6.3.</b> Certains enfants ayant une déficience ou un TSA et qui requièrent des soins et services plus complexes n'ont pas accès à un milieu de répit adapté à leurs besoins dans la région Chaudière-Appalaches.	Offrir aux enfants des services de répit sécuritaires et adaptés à leur situation et à leurs besoins lorsque l'offre de service du milieu communautaire ne peut y répondre.	<p>Développement de places de répit.</p> <p>Définir la trajectoire et le mécanisme d'accès à ces places.</p> <p>Mise à contribution de l'expertise des professionnels cliniques.</p>	Nombre de places disponibles; durée de séjour; fréquence des séjours; nombre de jeunes bénéficiant des places annuellement.	DPDAR Collaboration de la DST	Déc. 2022	<p>Les travaux se poursuivent intensivement afin de procurer aux jeunes des places de répit sécuritaires et adaptées à leurs besoins.</p> <p>En attendant leur mise en place officielle, diverses alternatives sont explorées avec les parents pour toute situation précaire où le maintien du jeune à domicile est compromis. Par exemple, les équipes cliniques peuvent intensifier leur soutien et leur présence à domicile, ou l'exploration d'une ressource offrant du répit à domicile.</p>
<b>6.4.</b> Les personnes obèses et les personnes âgées éprouvent des	Permettre la réalisation de transferts sécuritaires aux tables d'examen et	Se doter d'équipements adaptés et de tables d'examen motorisées qui	Nombre d'équipements adaptés ajoutés dans les diverses	DST DSM	En continu	Un budget spécifique est réservé annuellement à cet effet. Remplacement graduel pour chacun des hôpitaux.

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
difficultés à réaliser leur transfert sur les équipements de radiologie, imagerie et les tables d'examen, ces derniers étant trop hauts.	équipements de radiologie.	permettent au personnel et médecins d'élever ou abaisser l'équipement au besoin.  Remplacement graduel pour chacun des hôpitaux.	installations.			
<b>6.5.</b> Pour diverses installations, les usagers présentant des difficultés dans la réalisation des transferts et des déplacements, de même que les parents qui accompagnent un enfant font face régulièrement à un manque de places de stationnement.	Offrir un nombre suffisant de places de stationnement pour faciliter l'accès aux services dans les différentes installations.	Augmenter le nombre de places de stationnement destinés aux personnes handicapées.  Offrir des places mixtes destinées aux familles et aux personnes handicapées, ce qui augmente le nombre total de places disponibles.	Nombre de places additionnelles dans les stationnements des diverses installations.	DST, Guillaume Allard	En continu	Se poursuit en continu, en fonction des demandes adressées.
<b>7. PRÉVENTION ET SÉCURITÉ</b>						
<b>7.1.</b> Les plans de mesures d'urgence (PMU) des diverses installations ne comprennent pas tous des consignes claires concernant l'évacuation des personnes handicapées.  De plus, certains	S'assurer que tous les plans d'évacuation comprennent des consignes pour l'évacuation des personnes handicapées (en plus des personnes alitées).  Informer la clientèle sur	Réviser, mettre à jour et harmoniser les plans de mesures d'urgence.  Afficher dans les salles	Plans mis à jour disponibles sur l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches.	DST, Guillaume Allard	Mars 2023	Objectif du plan 2019-2020 qui se poursuit.

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
<p>usagers ayant des difficultés ou incapacité à se déplacer de manière autonome sont inquiets face au déroulement d'une éventuelle évacuation</p>	<p>les mesures d'urgence et les modalités d'évacuation.</p> <p>Rassurer les personnes ayant un handicap quant à la présence de mesures d'urgence qui tiennent compte de leurs besoins.</p>	<p>d'attente le protocole établi en cas d'urgence ou d'évacuation incluant l'information sur la présence d'un protocole et de personnel formé pour assister les personnes à mobilité réduite.</p> <p>Former le personnel et assurer la récurrence de la formation annuelle.</p>	<p>Répertoire documentant la présence d'affiches installées dans les salles d'attente des diverses installations.</p> <p>Capsules vidéos démontrant les procédures d'évacuation de la clientèle.</p>			
<p>7.2. Au CRDP de Charny, on signale l'absence d'un système d'intercom pour informer la clientèle d'une situation d'urgence ou d'évacuation.</p>	<p>Informers la clientèle efficacement de toute situation urgente ou d'évacuation.</p>	<p>Au CRDP de Charny, en l'absence d'un intercom, convenir de la façon de procéder à l'appel de la clientèle en cas d'urgence. Vérifier toutes les installations afin de répertorier celles qui n'ont pas d'intercom et voir les alternatives possibles en cas d'évacuation (ex. : avertisseur sonore).</p>	<p>Répertoire des installations n'ayant pas d'intercom et identification de la mesure alternative.</p>	<p>DST, Guillaume Allard DRI, Alain Larouche</p>	<p>Mars 2023</p>	<p>Objectif présent au plan 2019-2020 qui se poursuit.</p>
<p>7.3. Certains plans de mesures d'urgence ne prévoient aucune mesure particulière permettant d'informer les personnes présentant une</p>	<p>Informers adéquatement la clientèle présentant une déficience auditive de situations d'urgence et d'évacuation.</p>	<p>Procéder à une vérification de toutes les installations pour répertorier les avertisseurs visuels et en ajouter au besoin.</p>	<p>Répertoire des installations ayant un avertisseur visuel et les ajouts à prévoir.</p>	<p>DST, Guillaume Allard</p>	<p>Mars 2023</p>	<p>Objectif présent au plan 2019-2020 qui se poursuit.</p>

Obstacles	Objectifs visés	Mesures correctives	Indicateur	Responsables	Échéancier	Commentaires
déficience auditive d'un danger nécessitant une évacuation des lieux.						
<b>8. PARTENAIRES</b>						
8.1.Plusieurs partenaires rencontrent des difficultés dans l'adaptation de leurs services.	<p>Soutenir les partenaires dans une approche de service conseil et de formation.</p> <p>Informers les partenaires de l'existence d'un tel service et des modalités d'accès.</p>	<p>Assurer la poursuite du service de soutien aux partenaires (sensibilisation, formation, avis, conseil sur l'organisation des services aux personnes présentant une déficience).</p> <p>Indiquer la trajectoire d'accès à ce service par le guichet d'accès DI-TSA et DP sur le site internet.</p>	<p>Nombre de dossiers partenaires créés ou rouverts au guichet unique.</p> <p>Information présente sur le site internet.</p>	DPDAR	En continu	Dans le contexte de pandémie, l'établissement intensifie ses modalités de communication avec ses partenaires, notamment les partenaires communautaires et les responsables de ressources d'hébergement, afin de les soutenir dans l'adaptation de leur offre de service, en respect des orientations ministérielles et des mesures de prévention et contrôle des infections en vigueur.

#### **4. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation**

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Madame Audrey Robitaille  
Coordonnatrice du plan d'action  
Coordonnatrice en réadaptation, clientèle adulte  
Direction des programmes en déficience, autisme et réadaptation  
9500, boulevard du Centre-Hospitalier, Lévis (Québec) G6X 0A1  
Téléphone : 418 380-2064, poste 66197  
[audrey.robitaille@ssss.gouv.qc.ca](mailto:audrey.robitaille@ssss.gouv.qc.ca)  
[www.ciass-ca.gouv.qc.ca](http://www.ciass-ca.gouv.qc.ca)

## ACRONYMES

<b>AEO</b>	Accueil-évaluation-orientation
<b>ARLPH-CA</b>	Association régionale de loisir pour les personnes handicapées - Chaudière-Appalaches
<b>CDPDJ</b>	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
<b>CHSLD</b>	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
<b>CISSS de Chaudière-Appalaches</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>CRDI</b>	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
<b>CRDP</b>	Centre de réadaptation en déficience physique
<b>CSS</b>	Centre de services scolaire
<b>CRIC</b>	Centre régional intégré de cancérologie
<b>DGA-PSR</b>	Direction générale adjointe - Programmes sociaux et de réadaptation
<b>DPDAR</b>	Direction des programmes en déficience, autisme et réadaptation
<b>DHSAPA</b>	Direction de l'hébergement et du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées
<b>DI</b>	Déficience intellectuelle
<b>DP</b>	Déficience physique
<b>DRFA</b>	Direction des ressources financières et de l'approvisionnement
<b>DRHCAJ</b>	Direction des ressources humaines, des communications, des affaires juridiques
<b>DRI</b>	Direction des ressources informationnelles
<b>DSI</b>	Direction des soins infirmiers
<b>DSM</b>	Direction des services multidisciplinaires
<b>DSP</b>	Direction des services professionnels
<b>DSPu</b>	Direction de la santé publique
<b>DST</b>	Direction des services techniques
<b>MSSS</b>	Ministère de la Santé et des Services sociaux
<b>OPHQ</b>	Office des personnes handicapées du Québec
<b>PCEM</b>	Plan de conservation de l'équipement et du mobilier

<b>PCENM</b>	Plan de conservation de l'équipement non médical
<b>PCFI</b>	Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière
<b>PMO</b>	Plan de main-d'œuvre
<b>PMU</b>	Plan des mesures d'urgence
<b>RLS</b>	Réseaux locaux de services
<b>RTS</b>	Réseau territorial de services
<b>SEMO</b>	Service externe de main-d'œuvre
<b>SPSST</b>	Service de la prévention, santé et de la sécurité au travail
<b>STL</b>	Société de transport de Lévis
<b>TÉVA</b>	Transition école-vie active
<b>TSA</b>	Trouble du spectre de l'autisme
<b>URFI</b>	Unité de réadaptation fonctionnelle intensive

**Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches**

**Québec** 

[www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca)

